



Déclaration intersyndicale sur le Pass Culture

Dans la journée du 30 janvier, les personnels des collèges et lycées ont appris, bien souvent par des voies détournées et non par une communication officielle, le gel, à compter du 31 janvier, des fonds alloués à la part collective du Pass Culture.

L'argument invoqué, pour tenter de justifier cette décision brutale est le lissage sur l'année civile des crédits dédiés à la part collective du Pass Culture, afin de garder des fonds disponibles pour le début de la prochaine année scolaire. Mais en réalité, les crédits pour l'année 2025 (72 millions d'euros) sont inférieurs aux crédits mobilisés en 2024 (97 millions d'euros). Le gouvernement fait donc le choix de ne pas financer à la même hauteur que l'an dernier ce dispositif pour des raisons d'économies budgétaires.

Dès le vendredi 31 janvier, les témoignages de nos collègues ont afflué : visites de musées, ateliers artistiques (chants, théâtre), ateliers d'écriture, rencontres avec des écrivains, des réalisateurs, des scientifiques, des artistes... C'est tout ce qui permet aux élèves, quel que soit leur milieu d'origine, de s'ouvrir au monde, de découvrir la culture, d'apprendre, de grandir, de s'émanciper, de se nourrir intellectuellement, de sortir, au sens propre comme figuré, de leur établissement et de leur lieu de vie, en un mot, la mission essentielle de l'École est remise en cause. Cette décision est un renoncement aux conséquences désastreuses pour nos élèves.

Par ailleurs, une fois encore, la méthode employée est bien peu respectueuse du travail des personnels. Pas ou peu d'informations officielles, des rumeurs, des informations différentes selon les académies...et un délai de 24h pour valider les projets sur Adage ! Course contre la montre pour tenter de concrétiser des projets, blocages, plateforme défaillante et, au final, des heures de travail pour rien, des projets qui sont brutalement arrêtés. Nos collègues ont eu la terrible impression de revivre l'épisode peu glorieux des HSE de l'année dernière. La colère est grande face à cette nouvelle preuve de mépris pour le travail des personnels.

La réouverture de la plate-forme ADAGE pour quelques semaines ne change rien sur le fond et sur la forme.

Ces méthodes sont insupportables, elles discréditent la parole et l'engagement de l'État et donc des agents qui la portent localement, et doivent cesser.

Nous soutiendrons toutes les mobilisations des personnels avec les acteurs de la Culture pour le rétablissement des crédits et des projets engagés. Nous appelons, avec le monde de la culture, à un rassemblement ce mercredi 19 février à 12h30 devant le rectorat.

Les élu-es des personnels siégeant au CSA académique du 14 février 2025